

Compte-rendu de la réunion du 20 juin 2024

Le conseil municipal approuve par délibération:

♦ **Le changement de prestataire de la micro crèche**

A partir du 2 septembre 2024 la micro crèche située 6 bis rue de l'église sera gérée par l'association: " le tipi des petits" pour accueillir 10 enfants simultanément âgés de 2 mois 1/2 à 5 ans révolus. L'association gère déjà une micro crèche à Bouvigny et une à Aix Noulette.

Le loyer perçu par la commune reste inchangé.

Le personnel est repris.

DIVERS

* **Achat de défibrillateurs**

Deux défibrillateurs ont été achetés: l'un pour la salle et l'autre à l'extérieur de la mairie.

Un contrat de maintenance d'une période de 3 ans a été signé.

Cette solution est plus avantageuse que la location.

* **Point sur le financement de l'extension de la salle associative**

Pour un montant total de 77 482 ,06 € (TTC) la part communale s'élève à 15 267,10 € après déductions des subventions allouées.

* **Electrification de la cloche de l'église**

L'installateur réalisera les travaux les 25 et 26 juin. Le marteau tintera toutes les heures et demi heures de 8 h à 21 h et sonnera aussi l'Angélus ainsi que pour chaque messe .

* **Travaux voirie**

Un appel d'offres est lancé pour la réfection du Chemin de Bouvigny, rue de l'église et impasse de l'église.

* **Fête de la randonnée samedi 29 juin**

C'est le Comité des Fêtes qui va gérer l'organisation de cette fête .

* **Planning des deux tours de scrutin aux élections législatives**

* **Préparatifs du 14 juillet**